

RAPPORT MORAL

Déjà 8 ans et demi que l'association a été créée, vraiment active depuis 2019. Donc voici 5 ans que l'association ne cesse de grandir et de développer des projets

5 ans d'investissements personnels m'ont permis d'arriver à cette année 2023, qui a été un festival de succès, pour l'association mais aussi pour la nature.

En effet, 2023 avec sa météo radieuse, pour moi et la nature, nous a permis de faire naître plus de 100 chouettons dans les nichoirs posés, de sauver 35 jeunes busards sur 10 nids trouvés, d'avoir des mares remplies de larves d'amphibien, et bien d'autres choses.

Le seul bémol de cette année, c'est d'avoir des animations grand public de moins en moins fréquentées, ce qui nous a amenés à une grande réflexion de changement pour la suite de ces animations.

Le grand retour de la sensibilisation dans les écoles et autres, a permis de semer des graines qui germeront peut-être plus tard, seulement, la nature, en grand danger, n'y trouve pas vraiment son compte à court terme.

Nous avons donc décidé de proposer aux adhérents et autres, de participer à des chantiers collectifs de protection concrète sur le terrain, avec, bien sûr, de la sensibilisation et de l'information comme avant.

Les projets pour l'année à venir sont nombreux dans les quatre axes. De nombreuses personnes et groupes constitués nous recontactent régulièrement pour travailler avec nous, mais l'agenda n'étant pas extensible, il nous arrive maintenant de reporter des projets.

Le Président

Didier DUCHESNE

OBJET DE L'ASSOCIATION CPN REVEIL NATURE

L'Association CPN Réveil Nature a pour objet de promouvoir le respect et la protection de la nature, en faisant découvrir, ou redécouvrir, la nature de proximité, par des sorties en extérieur, par des débats, des expositions (ou tout autre support adapté), ainsi que par des conférences animées (vidéo, sono).¹

CPN Réveil Nature

43 rue de Grablanc - 89190 - Courgenay
Tél : 06 34 55 72 56 - Email : cpnreveilnature@sfr.fr
SIRET : 383 870 833 00012

Elle participe également à des salons et organisations sur des thèmes autour de la nature. Elle est amenée à vendre des accessoires en rapport avec le thème (nichoirs, livres...) dans le cadre d'actions bien définies.

L'objectif essentiel de toutes ces actions est de sensibiliser les personnes sur des sujets ciblés, par le biais de découvertes directes dans la nature ou d'informations et de susciter chez elles l'envie, à leur tour, de protéger la nature, chacune à son niveau et d'en relayer les principes.

Elle met aussi en place des actions de protection sur le terrain, tels les nichoirs à chouette Effraie, la protection des busards, le hérisson, les hirondelles, les reptiles et les amphibiens, le rebouchage des poteaux creux et autres.

DEVELOPPER UNE « CULTURE DE LA NATURE » ACCESSIBLE A TOUS :

Tous les observateurs nationaux sont unanimes : la culture naturaliste de proximité est de plus en plus défaillante dans notre société. L'homme s'éloigne un peu plus chaque jour de la nature qui l'entoure.

En effet, dans nos vies actuelles, nous ne prenons plus le temps de contempler, de comprendre, de savoir nommer les espèces avec qui nous cohabitons : papillons des jardins, oiseaux, fleurs des chemins...

Pourtant, des aventures quelques fois inattendues se déroulent autour de nos maisons. Les découvrir et les comprendre permet de changer les comportements de tous les jours afin de préserver la beauté naturelle dont nous avons tellement besoin.

Mais comment changer notre regard et nos comportements, sans avoir l'information et l'éducation naturaliste ?

CPN Réveil Nature veut apporter sa petite contribution à ce grand projet.

L'urgence sur la protection de la nature, nous engage à tous être acteurs.

LE BENEVOLAT :

Sans les bénévoles et leur générosité, une association atteint vite les limites de ce qu'elle peut développer. Sans ces personnes investies et passionnées, qui ont intégré l'association, aucune évolution, ni aucun nouveau projet ne serait possible.

Leurs savoir-faire, leurs savoir-être, et leurs compétences se rejoignent, autant qu'elles se complètent, dynamisant ainsi la vie et le devenir de l'association.

RAPPORT D'ACTIVITE

Cinq pôles d'activités nous ont mobilisés cette année :

1. **Les balades grand public** : En invitant la population à venir à la « découverte de la nature de proximité ».
2. **Les manifestations** : Sur le nord de l'Yonne.
3. **Les actions de protection** : En poursuivant les projets ciblés sur une espèce animale spécifique : « Chouette projet pour la dame blanche », sauvegarde des busards, du hérisson, des hirondelles, des reptiles et les amphibiens, et le rebouchage des poteaux creux.
4. **Les groupes constitués** : En intervenant dans les écoles, collèges, Associations, seniors ou autres.
5. **Les groupes « presque zéro déchet »**.

LES BALADES NATURALISTES

Nombre total : 20 balades

Nombre total de participants : 320 dont 51 enfants

Animation du 15/01/2023

Balade « hiver »

13 participants.

Animation du 04/02/2023

Balade « Traces de vie »
20 participants dont 1 enfant.

Animation du 25/03/2023

Animation et balade « Chants d'oiseaux »
20 participants dont 3 enfants.

Animation du 08/04/2023

Animation et balade « Chants d'oiseaux »
11 participants dont 1 enfant.

Animation du 23/04/2023

Balade « Mares forestières »
12 participants dont 1 enfant.

Animation du 20/05/2023

Balade « Oiseaux d'eau, Plaine de la Bassée »
8 participants dont 2 enfants.

Animation du 27/05/2023

Conférence et sortie de terrain « Les Araignées avec Christine ROLLARD »
65 participants dont 10 enfants.

Animation du 18/06/2023

Balade « Insectes »
12 participants dont 2 enfants.

Animation du 02/07/2023

Balade « Pie Grièche »
10 participants dont 1 enfant.

Animation du 15/07/2023

Balade « Pollinisateurs »
15 Participants.

Animation du 29/07/2023

Balade « Nocturne chauves-souris »
13 Participants dont 3 enfants.

Animation du 05/08/2023

Balade « Été »
9 Participants dont 1 enfant.

Animation du 26/08/2023

Balade « Nocturne chauves-souris »
15 Participants dont 5 enfants.

Animation du 17/09/2023**Balade « Araignées »****14 Participants dont 3 enfants.****Animation du 27/09/2023****Conférence et sortie de terrain « Les Anoures avec Françoise SERRE COLLET »****52 participants dont 15 enfants.****Animation du 15/10/2023****Balade « Champignons »****12 participants dont 1 enfant.****Animation du 28/10/2023****Balade « Blaireau »****7 participants.****Animation du 05/11/2023****Balade « Automne »****12 participants dont 2 enfants.****Animation du 18/11/2023****Animation « Humus - Compost »****participants dont enfants.****Animation du 09/12/2023****Animation « Nourrissage des oiseaux »****participants dont enfants.**

Les sorties naturalistes se font généralement en groupe de 15 personnes maxi afin de respecter la nature et pour que les informations données oralement soient audibles par tous. Cela a permis, petit à petit, de favoriser des rencontres entre personnes, créant ainsi une forme de lien social.

LES MANIFESTATIONS

Nombre total : 5 manifestations
Nombre total de participants : 250 environ

AG ordinaire et extraordinaire 2022 le 07/01/2023
42 présents et 3 pouvoirs.

Animation du 26/01/2023
Installation du crapaudrome de Malay le Grand

Animation du 28/04/2023
Démontage du crapaudrome de Malay le Grand

Animation du 14/05/2023
Stand sur le marché aux fleurs de Vareilles.

Animation du 03/09/2023
Stand à la Saint Fiacre de Sens toute la journée.

« CHOUETTE PROJET POUR LA DAME BLANCHE »

Un rapide historique :

Le 2 mars 2019 se déroulait la 13ème année de « la nuit de la chouette » mise en place par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), relayée par CPN Réveil Nature sur le Sénonais.

Au même moment, l'association ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) mettait en œuvre une campagne « un clocher, une chouette », qui consiste à redonner la possibilité de nicher à la chouette effraie, dite « Dame Blanche ».

CPN Réveil Nature a décidé d'allier les deux en réalisant le projet « Chouette projet pour la Dame Blanche », en proposant, aux mairies des communes du nord de l'Yonne, la pose dans leurs clochers (ou tout autre lieu adapté : granges, greniers, ...) d'un nichoir à Chouette Effraie, afin de favoriser sa reproduction, en lui offrant un gîte adapté à ses besoins.

En effet, bien que cette espèce soit protégée, ses effectifs sont lourdement touchés par l'activité humaine : collisions routières, amenuisement du nombre des proies (souvent empoisonnées), modification des pratiques agricoles, mais aussi disparition des sites de nidification de l'espèce.

L'objectif ultime de pose de minimum 100 nichoirs, est donc de faire remonter les effectifs de cette espèce et donc, autant que faire se peut, d'avoir un couple dans chaque commune du nord de l'Yonne.

Ce but est pratiquement atteint, 95 nichoirs sont posés et cette année plus de 100 chouetton se sont envolés des nichoirs. Ceux-ci vont remonter les populations et, on espère, vont coloniser les emplacement vides mis à leur disposition sur le nord de l'Yonne.

Les 87 nichoirs posés depuis 2019 :

Commune de VILLIERS LOUIS le 28/01/2019

Commune de MALAY LE GRAND le 31/01/2019

Commune de SAINT SEROTIN le 01/02/2019

Commune de CERISIERS le 28/02/2019 chez un particulier

Commune de BUSSY LE REPOS le 01/03/2019 chez un particulier

Commune de SOUCY le 07/03/2019

Commune de FLACY le 10/03/2019

Commune de PERCENEIGE (PLESSIS DU MEE) le 11/04/2019 chez un particulier

Commune de GISSY LES NOBLES le 14/08/2019

Commune de SENS (MOULIN A TAN) le 25/09/2019

Commune de NAILLY le 25/09/2019

Commune de BUSSY LE REPOS le 03/10/2019

Commune de THORIGNY SUR OREUSE (BARRAULT) le 06/12/2019

Commune de BRANNAY le 16/01/2020

Commune de MICHERY le 03/03/2020

Commune de SERBONNES le 02/07/2021

Commune de MAILLOT le 23/07/2021

Commune de SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES le 03/09/2021

Commune de CHAUMONT SUR YONNE le 24/10/2021

Commune de FOUCHERES le 04/11/2021

Commune de VILLENEUVE SUR YONNE le 10/11/2021 chez un particulier

Commune de GRON le 13/12/2021

Commune d'EGRISSELLES LE BOCAGE le 12/01/2022

Commune de SAVIGNY SUR CLAIRIS le 19/01/2022

Commune de COURLON SUR YONNE le 01/02/2022

Commune de VILLENEUVE LA DONDAGRE le 04/03/2022

Commune de COURGENAY chez un particulier le 07/03/2022

Commune de LA BELLIOLE le 22/03/2022

Commune de VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE le 23/03/2022

Commune de LA CHAPELLE SUR OREUSE le 24/03/2022

Commune de COURTOIS chez un particulier le 04/04/2022

Commune de COURGENAY le 05/04/2022

Commune de FOUCHERES chez un particulier le 06/04/2022

Commune de FOUCHERES chez un particulier le 05/05/2022

Commune de MARSANGY chez un particulier le 27/05/2022

Commune de ETIGNY le 15/06/2022

Commune de DOLLLOT le 22/06/2022

Commune de SUBLIGNY le 30/06/2022

Commune de PONT SUR VANNE le 04/07/2022

Commune de VILLEROY chez un particulier le 04/07/2022

Commune de CORNANT le 06/07/2022

Commune de VILLEBOUGIS le 11/07/2022

Commune de VILLEMANOCHE le 12/07/2022

Commune de PERCENEIGE (Courceaux) le 19/07/2022

Commune de PERCENEIGE (Sognes) le 20/07/2022

Commune de PERCENEIGE (Grange le Bocage) le 20/07/2022

Commune de VILLETHIERRY le 25/07/2022

Commune de CHAMPIGNY le 25/07/2022

Commune de VOISINES le 05/08/2022

Commune de DIXMONT le 26/08/2022

Commune de LES VALLEES DE LA VANNE (CHIGY) le 01/09/2022

Commune de LES SIEGES le 15/09/2022

Commune de LES VALLEES DE LA VANNE (CHIGY) le 17/09/2022 chez un particulier

Commune de MICHERY chez un particulier le 21/09/2022

Commune de SAINT VALERIEN le 05/10/2022

Commune de MALAY LE GRAND chez un particulier le 07/10/2022

Commune de SALIGNY le 11/10/2022

Commune de VERNOY le 16/11/2022

Commune de DOMATS le 24/11/2022

Commune de COLLEMIERS le 07/12/2022

Commune de SERGINES le 09/12/2022

Commune de SAINT DENIS LES SENS le 14/12/2022

Commune de FLACY le 16/12/2022

Commune de BAGNEAUX le 11/01/2023

Commune de VILLENEUVE LA GUYARD le 30/01/2023 (2 nichoirs)

Commune de PLESSIS SAINT JEAN le 08/02/2023

Commune de MALAY LE PETIT le 14/02/2023

Commune de BOEURS EN OTHE le 20/02/2023 chez un particulier

Commune de BAGNEAUX le 22/02/2023 chez un particulier

Commune de CHAUMOT le 05/04/2023

Commune de THORIGNY SUR OREUSE (FLEURIGNY) le 12/06/2023 chez un particulier

Commune de DIXMONT (GRANGE BERTIN) le 26/07/2023 chez un particulier

Commune de PONT SUR VANNE le 31/07/2023 chez un particulier

Commune de MARSANGY le 13/09/2023 chez un particulier

Commune de VILLENEUVE SUR YONNE (TALOUAN) le 13/09/2023 chez un particulier

Commune de SAINT VALERIEN le 21/09/2023 chez un particulier

Commune de SAINT CLEMENT le 06/10/2023

Commune de ARCES-DILO (LE CHARME) le 19/10/2023 chez un particulier

Commune de CERISIERS le 08/11/2023

Commune de ARCES-DILO le 21/11/2023

Commune de VAUDEURS le 23/11/2023

Commune de VILLENEUVE SUR YONNE le 27/11/2023

Commune de COULOURS le 28/11/2023 chez un particulier

Commune de COLLEMIERS le 06/12/2023 chez un particulier

Les 8 nichoirs posés depuis 2012 par la LPO que nous suivons maintenant :

Commune de COUTOIN le 15/06/2012 chez un particulier

Commune de VILLENEUVE SUR YONNE le 06/01/2015 chez un particulier

Commune de DIXMONT le 23/09/2015 chez un particulier

Commune de DIXMONT le 23/09/2015 chez un bâtiment d'une association

Commune de ARCES-DILO le 12/10/2015 chez un particulier

Commune de LES VALLEES DE LA VANNE (VAREILLES) le 03/11/2015 chez un particulier

Commune de MARSANGY le 14/11/2016 dans le clocher

Commune de GRON le 23/11/2016 chez un particulier

Communes démarchées et en attente d'accord en 2024 :

Les communes où il est impossible de poser des nichoirs :

Commune de ROSOY

Commune de LA POSTOLLE

Commune de VILLEBLEVIN

Commune de VERON

Commune de VAUMORT

Commune de COURTOIS

Commune de VILLECHETIVE

Commune de FONTAINE LA GAILLARDE

Commune de ROUSSON

Commune de SAINT AGNAN

Commune de MONTACHER

Commune de FOISSY SUR VANNE

Commune de VALLERY

Communes où l'église est non grillagée.

Commune de LES BORDES

Commune de THEIL SUR VANNE

Commune d'EVRY

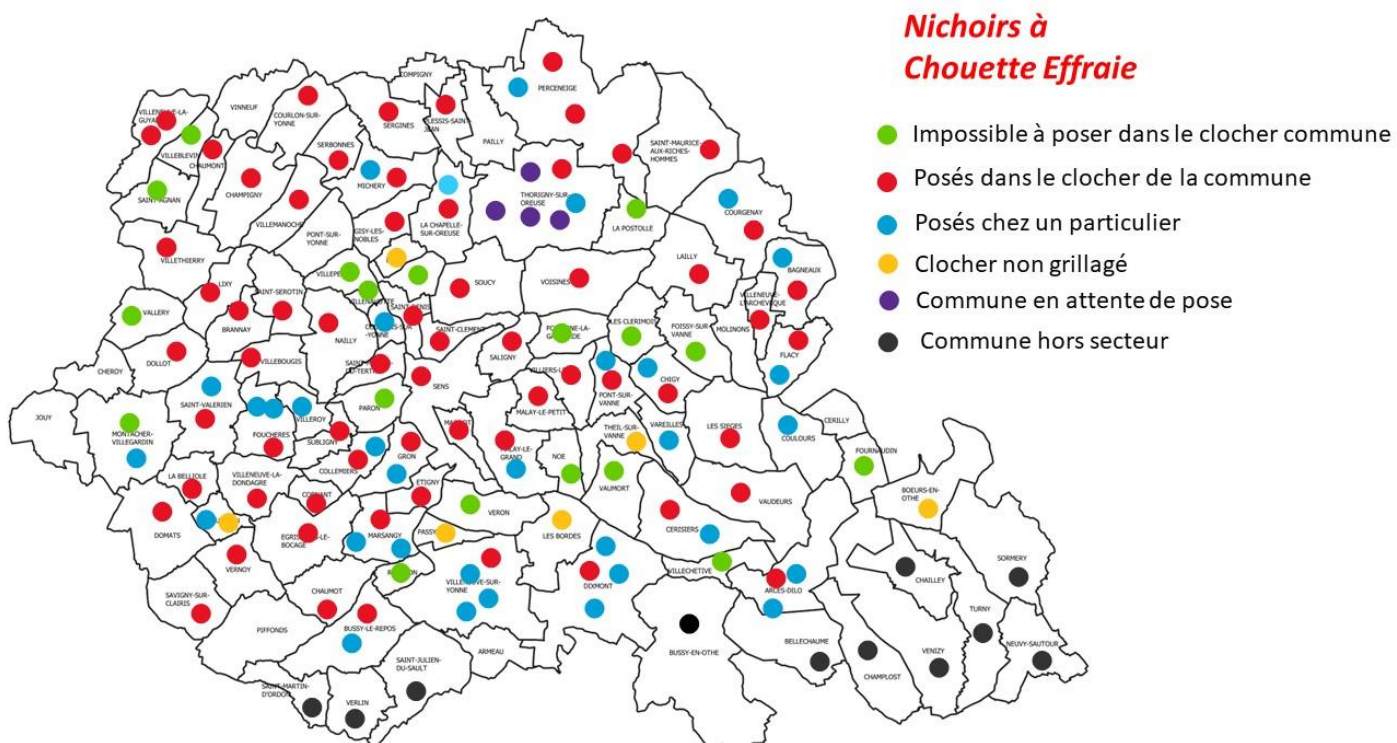
Commune de PERCENEIGE (Vertilly)

Commune de COURTOIN (Reproduction)

Commune de PASSY

Commune de VILLENAVOTTE

Carte de répartition des nichoirs pour fin 2023 :



Les suivis pour 2023 :

Une centaine de nichoirs et de sites ont été visités en 2023. Cette année restera comme exceptionnelle, en effet, très souvent deux pontes ont été faites par les chouettes Effraie, la nourriture étant le curseur des natalités, les rapaces nocturnes adaptent leurs pontes à la nourriture accessibles. Espérant que 2024 nous apporte autant de bonheur sur ce projet, mais nous ne pourrons le dire qu'en fin d'année, patience !!!

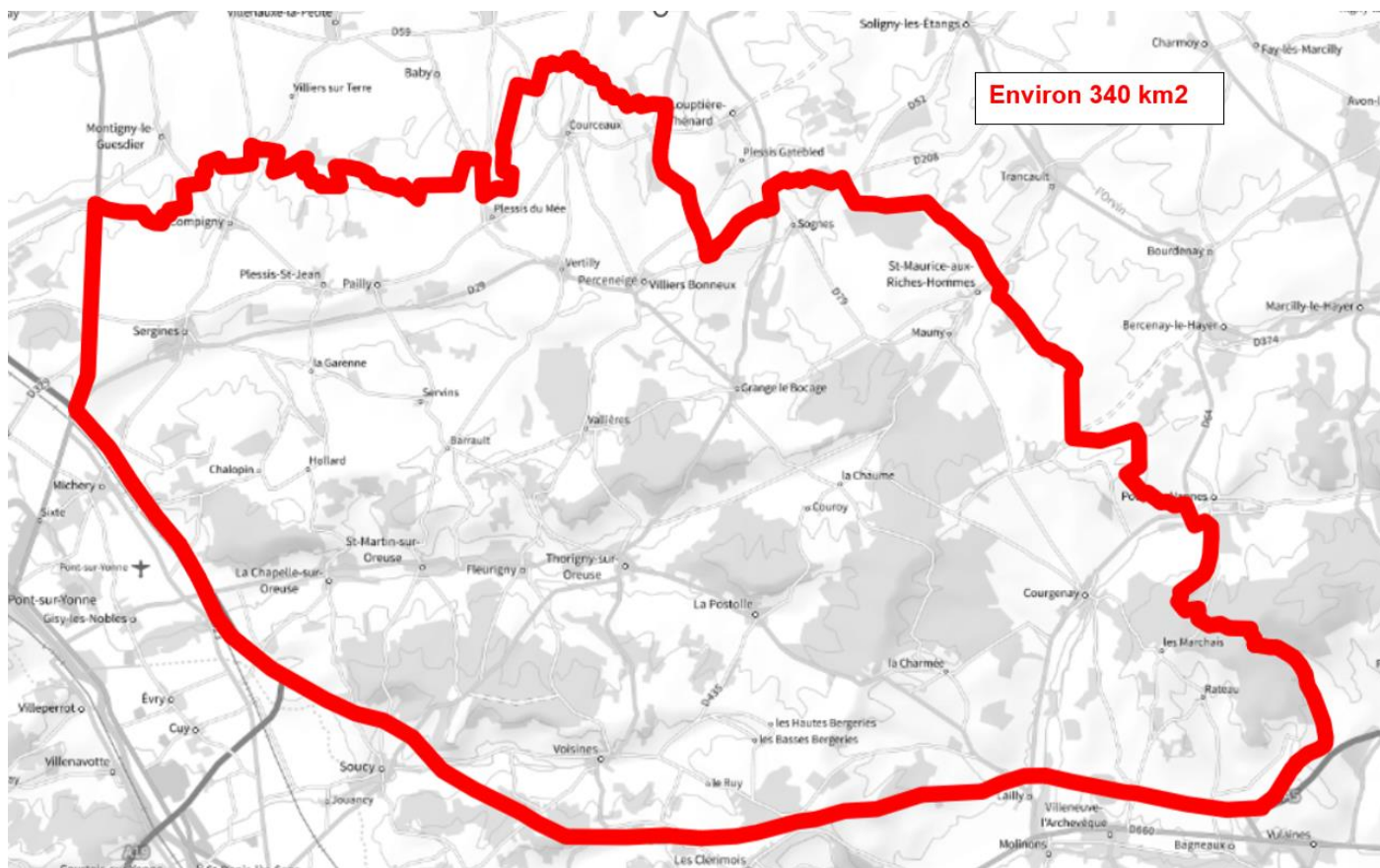
Protection busard

En 2022, nous avons sauvé 3 jeunes busards, cette année 35 jeunes ont pris leurs vols pour, nous l'espérons, formés des familles dans les environs.

Nous devons ce succès aussi aux agriculteurs qui nous ont donné immédiatement leurs autorisations pour effectuer les sauvetages dans leurs champs.

Un partenariat avec l'association La pie verte bio 77, nous a permis d'être plus performant et en apprendre davantage sur la sauvegarde de ces splendides oiseaux.

Voici la carte du secteur qui nous prospectons, 340km², le but est de trouver des bénévoles supplémentaires pour le couvrir plus efficacement, et peut-être en avoir d'autres sur le gatinais.



10 nids trouvés et 35 jeunes sauvés en 2023

Lieux nids	Latitude	Longitude	Semence	Cultivateurs	Espèces	Nombre
Courceaux	48,3851	3,4056	Orge	Mr LIEFFRIG	Saint Martin	4
Villiers Bonneux	48,3673	3,4029	Orge	Mr THENARD	Saint Martin	3
Lailly	48,2490	3,4769	Orge	Mr BILLARD	Saint Martin	4
St Maurice	48,3145	3,5179	Orge	Mr VAN KEMPEN	Saint Martin	5
Sognes	48,3536	3,4619	Blé	Mr COLLARD	Saint Martin	5
Sognes	48,3392	3,4681	Blé	Mr COLLARD	Saint Martin	4
Courceaux	48,3784	3,3969	Orge P	Mr RICHER	Cendré	2
Compigny	48,3586	3,2560	Blé		Cendré	4
Compigny	48,3571	3,2567	Blé		Saint Martin	1
Courlon / Yonne	48,3607	3,1991	Orge P		Saint Martin	3

Total jeunes	35
Pie Verte Bio 77	8
Pie Verte Bio 77 et CPN	4
CPN	23

Rebouchage des cavités-pièges

Pour les poteaux de signalisation, l'action que nous avons commencée en y enfonçant des morceaux de bois en force n'a pas tenu le coup dans le temps. En effet avec la chaleur, les morceaux de bois sont tombés au fond des poteaux, nous savions que ce n'était pas pérenne, mais la rapidité avec laquelle cela s'est passé nous a étonné.

Nous avons donc décidé de mettre des bouchons en plastique noir entrant, très résistant dans le temps, seulement ceux-ci ont un coût. Après avoir contacté le Département, qui nous a promis de reboucher, par leurs moyens, toutes les routes départementales, nous sommes en train de contacter les Communautés de communes afin de voir avec eux pour commander des bouchons en plus grand nombre et donc avoir des prix relativement bas, pour ensuite de les refacturer aux communes après obturations.

La Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne, représenté par son président, Monsieur CHABOLLE, à donner un avis favorable à ce projet. Nous attendons des rendez-vous avec les trois autres Communautés de communes du Nord de l'Yonne.

Pour les poteaux téléphoniques orange, nous avons réussi à obtenir un contact avec un grand patron de cette société grâce à un adhérent. Il a pu constater par lui-même que des poteaux n'étaient toujours pas bouchés, et il a remonté le message au plus haut de la société Orange.

Nous avons donc grand espoir de voir les poteaux creux reboucher assez rapidement, mais c'est à nous de faire l'inventaire de toutes les routes du Nord de l'Yonne.

Ce projet avance lentement certes, mais dans la bonne direction, le but étant que les animaux ne meurent plus dans d'affreuses souffrances au fond d'un tube de métal.

Les autres actions de protections

Reptiles-amphibiens :

Nous avons développé, en fin d'année 2023, un groupe reptiles-amphibiens déjà fort de 8 personnes, afin de prospecter, et si possible, de sauvegarder les lieux intéressants. La SHNA nous donne son soutien et nous a proposé de nous aider sur ce projet. Le printemps 2024 sera le vrai départ de ce groupe. Un partenariat avec l'ONF sur la forêt de Vauluisant nous donne l'autorisation de prospecter sur ce secteur.

Le Hérisson :

Nous avons l'intention de sensibiliser sur la protection de cette boule de pics, en commençant par la CC de Vanne Pays d'Othe, pour éviter trop de kilomètres. Une cartographie de présence et des conseils pour lui rendre la vie plus agréable seront le but de ce projet qui démarrera au printemps 2024.

Les Hirondelles :

Ce projet est déjà commencé, le but est de sensibiliser les habitants à la protection des hirondelles. Plusieurs écoles ont, ou vont, démarrer le projet, qui consiste à sensibiliser les élèves, de leur faire recenser les nids présents chez eux et leurs connaissances sur la commune, de comptabiliser les nids occupés en 2024 et de rassembler l'école, la mairie et la médiathèque de la commune à ce projet de protection concrète sur le terrain.

Ensuite, ce projet se perpétuera d'année en année dans l'école.

ECOLES ET GROUPES CONSTITUES :

Ecoles : 19 écoles, 67 classes, 130 animations, 2537 élèves.

Ecole élémentaire de Véron

15 animations pour 319 élèves.

Ecole maternelle de Véron

9 animations pour 170 élèves.

Ecole élémentaire de Les Bordes

5 animations pour 98 élèves.

Ecole maternelle de Courtois

8 animations pour 126 élèves.

Ecole élémentaire de Theil sur Vanne

6 animations pour 105 élèves.

Ecole élémentaire de Sens (Champs d'aloup)

19 animations pour 294 élèves.

Ecole élémentaire de Sens (Ile d'Yonne)

4 animations pour 83 élèves.

Ecole élémentaire de Courgenay

6 animations pour 111 élèves.

Ecole maternelle de St Maurice aux Riches Hommes

3 animations pour 64 élèves.

Ecole maternelle de Perceneige

1 animations pour 21 élèves.

Ecole élémentaire de Perceneige

2 animations pour 42 élèves.

Ecole élémentaire de Sergines

7 animations pour 151 élèves.

Ecole maternelle de Sergines

3 animations pour 54 élèves.

Ecole élémentaire de Soucy

10 animations pour 202 élèves.

Ecole élémentaire de Thorigny sur Oreuse

4 animations pour 81 élèves.

Ecole élémentaire de St Agnan

4 animations pour 80 élèves.

Ecole élémentaire de Etigny

7 animations pour 110 élèves.

Ecole élémentaire de Vaudeurs

6 animations pour 107 élèves.

Ecole élémentaire de St Clément

7 animations pour 133 élèves.

Lycée de St Denis les Sens (Sainte Colombe)

4 animations pour 186 élèves.

Etablissements :

ESAT de Sens

3 animations pour 12 participants.

EHPAD de St maurice aux Riches hommes

3 animations pour 75 participants.

EHPAD de Sens :

2 animations pour 57 participants.

Domaine de Brannay

2 animations pour 83 participants.

Centres de loisirs :

Centre de loisirs de Saint Maurice aux Riche Hommes

1 animations pour 12 participants.

Centre de loisirs de Soucy

1 animations pour 32 participants.

Cafés et cafés solidaires :

Barouf café de Collemiers

3 animations pour 74 participants.

Le Maquis de Vareilles

2 animations pour 55 participants.

Communauté de communes :

Communauté de Communes Gatinais en Bourgogne :

2 animations pour 85 participants.

Communes :

Communes de Courtois :

4 animations pour 83 participants.

Communes de Flacy :

1 animation pour 23 participants.

Communes de Cerisiers (médiathèque) :

2 animations et balades pour 45 participants

Associations :

Association Cœur de Vanne de Vareilles

3 animations pour 72 participants.

Association Jardin de l'Erable à Vareilles

2 animations pour 21 participants.

MJC de Saint Clément :

6 animations pour 62 participants.

Association ACVTCA de Serbonne :

1 animation pour 53 participants.

Association Zénitude de Subligny :

3 animations pour 48 participants.

Association écosport de Saint Martin du Tertre :

9 animations pour 78 participants

Association Art de Vivre club des aînés de Sens :

3 animations pour 45 participants.

COMMUNICATION :

Plusieurs supports nous permettent de nous faire connaître du grand public :



- Le bouche à oreille



- Les plaquettes d'information à disposition sur nos stands.

- Mailing



- Page Facebook qui permet d'éditer une publication avant chaque sortie naturaliste, et de partager de l'information sur des sujets d'actualité en lien avec l'objet de Réveil Nature.

- Groupe Facebook sur la Chouette Effraie dans le nord de l'Yonne



INTERNET

- Site internet www.cpnreveilnature.fr



- Les stands d'information

- Fête des associations et Fête de la Saint Fiacre à Sens.

PARTENAIRES :



Le Conseil Départemental de l'Yonne :
Qui nous soutient financièrement afin de rendre possible la pérennisation de nos activités.



La FCPN (Fédération Connaître et Protéger la Nature) : cette fédération regroupe des clubs nature, dont CPN Réveil Nature fait partie, nous permettant ainsi de recevoir des supports techniques très utiles afin de mener à bien et nourrir le contenu de nos diverses actions.



Les Mairies des communes du Nord de l'Yonne :
Qui acceptent de participer au projet « chouette projet pour la Dame Blanche », ou qui nous accueillent au sein de leurs écoles (ou de toute autre structure demandeuse) et signent avec nous une convention de partenariat, afin d'en définir l'objet et les conditions de réalisation.



L'ESAT de Sens,
Qui nous prépare les nichoirs à Chouette Effraie en kit prêt à assembler.
Et pour lequel sont prévues des sorties « Nature » par petits groupes.

CHIFFRES CLES :

- **Nombres d'adhérents à jour de cotisation : 98**
- **Nombres d'administrateurs : 8**

- **Nombre de visites sur le nouveau site : 5841**
- **Nombre d'abonnés page Facebook : 400**
- **Nombre d'abonnés groupe Facebook (chouette Effraie) : 304**

LES COORDONNEES CPN Réveil Nature :

- Téléphone : 06 34 55 72 56 Didier DUCHESNE
- Email : cpnreveilnature@sfr.fr
- Adresse : 43 rue de grablanc 89190 Courgenay

- Site internet : www.cpnreveilnature.fr :

**Page Facebook CPN Réveil Nature :**

<https://www.facebook.com/CPN-Reveil-nature-1881543348796763>



- Groupe Facebook « Faire revenir la chouette Effraie du nord de l'Yonne »

<https://www.facebook.com/groups/1014510729310226>

